

Titre du forum : une stratégie TIC comme levier pour aider à lutter contre le changement climatique	
Mots-clés	<p>Sélection de 5 mots-clés pertinents qualifiant le forum</p> <p>Zones d'ombre / services innovants / Coopération Intercommunale / dématérialisation / équité territoriale</p>
3X20	<p>En quoi l'expérience que je présente se place sur la trajectoire des 3x20 ? (max. 60 mots)</p> <p>Afin de compenser la disparition des services observé sur certains secteurs ruraux et périurbains le Pays de Saint-Omer met en œuvre une ambitieuse stratégie de développement des TIC axée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La résorption de l'intégralité des zones d'ombres concernant l'internet haut débit, - Le développement du très haut débit sur les parcs d'activités - Le développement de services TIC innovants (télépaiement, sms mailing, visio conférence, mise en réseau des médiathèques...). <p>En favorisant la dématérialisation de certains actes et participant au renforcement des échanges à distances ce dispositif contribue à la réduction des déplacements longs, à la réalisation d'économies d'énergies et d'émissions de Gaz à effet de serre</p>
Mon histoire	<p>Depuis 2001, les 5 Intercommunalités du Pays de Saint-Omer et leurs partenaires sont engagés dans une vaste réflexion autour du thème des Technologies de l'Information et de la Communication.</p> <p>Sur ce sujet, le Territoire bénéficie, depuis 8 ans, de l'expertise et de l'accompagnement financier des services de la Région et de l'Etat.</p> <p>Ainsi, le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Omer approuvé en Mars 2008 intègre cette problématique tant en termes d'enjeux que de stratégie et d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le SCoT affirme la nécessité de créer des infrastructures de télécommunication à haut-débits dans le cadre d'un schéma global de développement à destination des entreprises, des populations, mais aussi des équipements de santé, - Il érige les TIC comme vecteur d'attractivité économique (label très haut-débit pour les ZA) et touristique (mise en œuvre de services innovants), - il souhaite parallèlement la réalisation d'un schéma directeur de développement des services et usages TIC à destination de

	<p>l'ensemble des communautés d'utilisateurs,</p> <ul style="list-style-type: none"> - il souligne la nécessité de développer les services TIC au quotidien afin d'offrir une première réponse aux besoins des populations rurales éloignées. <p>Cette démarche dont l'objectif, à terme, est d'assurer une meilleure équité territoriale dans l'accès aux services publics contribuera également à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre par la dématérialisation des actes administratifs (télépaiement, téléservices, visioconférences...) pour garantir de nouveau l'accès aux services publics en milieu rural.</p> <p>Afin de garantir une meilleure diffusion de ces innovations auprès de l'ensemble de la population et notamment des personnes âgées des actions de formation et de sensibilisation seront mises en place à destination de publics ciblés</p>
<p>Résultats dont je témoigne</p>	<p>La démarche TIC du Pays de Saint-Omer a fait l'objet d'une démarche de solidarité intercommunale exemplaire (groupement de commandes, portage des actions par un EPCI pour le compte des 5 intercommunalités)</p> <p>Elle a obtenu le soutien du FEDER et du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais avec des taux de financements atteignant 80%.</p> <p><u>Quelques chiffres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissements résorption des zones d'ombres : 1, 7 millions d'Euros dont près de 1.2 millions d'euros de subventions FEDER et Région soit un cout moyen de 680 euros investi pour chaque ligne en zone d'ombre - 2500 foyers ou entreprises répartis sur 53 communes pourront désormais prétendre à de l'internet haut débit de bonne qualité - Economie réalisée de 800 000 euros au total grâce au portage à l'échelle des 5 intercommunalités du Pays via un groupement de commande - Investissement pour le développement des services TIC innovants : 400 000 euros pour une première phase de deux ans
<p>Mes conseils pour reproduire l'action ailleurs</p>	<p>Recommandations (max. 200 mots)</p> <p>Le portage unique en groupement de commande, la mutualisation des moyens à l'échelle des 5 intercommunalités du Pays permet une économie très importante de l'argent public et induit une solidarité territoriale très forte. Cela nécessite un mode de gouvernance apaisé. Par ailleurs, outre cet objectif de mutualisation de moyens et d'économie à réaliser, l'élément déclencheur permettant aux intercommunalités de conduire un projet unique a été la notion de service public homogène à apporter aux</p>

	<p>citoyens sur l'ensemble du territoire qu'il soit rural ou urbain.</p> <p>L'accompagnement juridique et technique via un Bureau d'étude spécialisé est indispensable, et un portage politique très fort est également capital face à la population.</p>
Web (pour aller plus loin)	<p>www.aud-stomer.fr</p> <p>Observatoire des TIC de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer.</p>
Contact	<p>Présentation en SOLO ou DUO complice devant un poster (soit 2 personnes MAXI)</p> <p>Nom / Fonction / Organisme Beuzelin Tanguy, Directeur Adjoint, Agence d'urbanisme et de développement de la Région de St-Omer</p> <p>Vercuyse Antoine, Chargé d'étude SCoT / Pays, Agence d'urbanisme et de développement de la Région de St-Omer</p> <p>Tél / E-mail / Site Internet 03.21.38.01.62 www.aud-stomer.fr</p>